

Signé S. C. Hatteberg

N. 10 ce sept Jurett, mil. lcent. cent quarante six  
 S. C. Hatteberg après la publication de trois bans de  
 mariage faits en présence de la clergie  
 pariciels entre Jean-Baptiste Couffe  
 cultivateur, fils mineur de Joseph le  
 Couffe et de Marguerite Caspette  
 Thebodeau de cette paroisse d'une part; et  
 Thebodeau fille mineur de Paul  
 Thebodeau et de Claire quelle  
 veuve de cette paroisse d'autre part; les  
 parents ayant consenti au dit mariage  
 et ne s'étant déclaré aucun

empêchement quelconque, nous prêtres au  
 mariage et leur avons donné la bénédiction  
 nuptiale en présence de Charles Couffe père et de Pierre Couffe  
 père de l'époux et de Paul Thebodeau père de l'épouse et de plusieurs autres parents et amis qui ont  
 que les époux ont signé S. C. Hatteberg

Ce document est...